



HAL
open science

Les absents sont-ils toujours ceux qui manquent ?

Silvia Palma

► **To cite this version:**

Silvia Palma. Les absents sont-ils toujours ceux qui manquent ?. Georges Kleiber; Emilia Hilgert; Silvia Palma; Pierre Frath; René Daval. Les catégories abstraites et la référence, 6, Épure, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.165-180, 2018, Res per nomen, 978-2-37496-061-6. hal-02506992

HAL Id: hal-02506992

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02506992v1>

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les absents sont-ils toujours ceux qui manquent ?

Silvia Palma
Université de Reims, CIRLEP EA 4299
silvia.palma@univ-reims.fr

Introduction

Les études linguistiques consacrées aux catégories abstraites abordent des aspects extrêmement riches et variés, qu'il s'agisse de tentatives de classification ou de focus sur une sous-famille de noms abstraits. De notre point de vue, la question du lien entre les noms abstraits – au sens très large – et la référence offre des points communs intéressants avec les expressions renvoyant à des catégories définies négativement. En effet, comment détermine-t-on l'extension des syntagmes du type de *l'absence de N*, *les absents* ou *ceux qui manquent*? Est-il obligatoire de partir de la classe complémentaire associée à *les présents*?

Au-delà des questions strictement référentielles, nous analyserons également les conséquences du choix lexical du locuteur sur l'interprétation de son énoncé. En d'autres termes, est-il légitime de considérer que *les absents* et *ceux qui manquent* sont sémantiquement équivalents?

Nous essaierons de répondre à cette question, qui met encore une fois en évidence les liens profonds entre la linguistique et la philosophie, fil conducteur de la série de colloques *Res per Nomen* à l'Université de Reims¹.

Nous commencerons par rappeler succinctement les définitions des dictionnaires pour aborder ensuite les aspects philosophiques et linguistiques liés aux notions d'absence et de manque, ainsi que les

¹ La thématique de la cinquième édition de *Res per Nomen* était « Négation et référence ». Notre contribution dans cette édition constitue donc une transition entre les deux thématiques : la négation et les catégories abstraites.

formes lexicales qui leur sont associées. La dernière partie de notre étude sera consacrée à l'analyse d'exemples en français et en espagnol, afin de comparer les nuances en jeu dans les deux systèmes.

Quelques définitions

Dictionnaire Larousse en ligne (dans toutes les citations, c'est nous qui soulignons)

ABSENCE :

- Fait pour quelqu'un, quelque chose de ne pas se trouver à l'endroit où l'on s'attend à ce qu'il soit ; temps pendant lequel quelqu'un est absent de ce lieu : *On a constaté son absence. Cela s'est passé pendant mon absence.*

Contraire : présence.

- Fait pour quelqu'un de ne pas se rendre là où il est censé se rendre, et, en particulier, de ne pas aller à son travail, de ne pas assister à un cours, de ne pas participer à toute activité à laquelle il est tenu d'assister ; temps (fois, demi-journée, journée) où il est absent : *Ses absences se répètent trop souvent.*

- Fait pour quelqu'un ou quelque chose de ne pas exister ou de manquer : *L'absence de témoin rend l'enquête difficile.*

Synonymes : carence, défaut, manque.

Contraires : abondance, foisonnement, présence, profusion.

- Perte momentanée de la mémoire, moment d'inattention : *Depuis son accident, il a souvent des absences.*

Synonymes : défaillance, distraction, inattention

Contraire : attention

Droit

État de celui dont l'existence est incertaine du fait de sa disparition et du manque de nouvelles pendant un temps déterminé par la loi.

Psychiatrie

Interruption passagère de la conscience.

MANQUE

- Fait de manquer, de faire défaut ; insuffisance ou absence de ce qui serait nécessaire : Le manque de main-d'œuvre compétente. On constate un manque de vitamines chez ces enfants. Manque d'imagination.

Les absents sont-ils toujours ceux qui manquent ?

- Lacune, insuffisance, défaut chez quelqu'un, dans quelque chose (surtout pluriel) : Il y a beaucoup de manques dans ce travail.

- Absence péniblement ressentie de quelqu'un, de quelque chose, qui laisse une impression de vide ou d'incomplétude : Depuis le départ de cet ami, elle éprouve un manque terrible.

Expressions :

État de manque : état induit chez un sujet dépendant physiquement d'une drogue par la privation brutale de cette drogue ou d'un substitut. (Il est caractérisé par des douleurs musculaires et viscérales, un profond état d'angoisse qui conduisent le toxicomane à se procurer cette drogue à tout prix.)

Familier. **Être en (état de) manque**, être privé de quelque chose qui est nécessaire comme une drogue, en ressentir douloureusement la privation.

Manque à gagner : perte portant sur un bénéfice escompté et non réalisé.

Familier. **Manque de chance** ou, familièrement, **de bol, de pot**, introduit l'énoncé d'un regret, de quelque chose qui vient s'opposer à un événement, à une affirmation.

Dès cette première étape de définitions, il apparaît que les deux notions ne peuvent se définir qu'à l'aide de négations. Par ailleurs, on note la présence du mot *manque* dans la troisième acception de *absence* et celle du mot *absence* dans le premier sens de *manque*. L'analyse d'exemples permettra par la suite d'illustrer les limites du recouvrement entre les deux notions.

La valeur logique et la valeur linguistique d'*absence* et de *manque*

Si nous nous plaçons dans une perspective logique, l'opposition entre *être présent* et *être absent* est binaire. Ainsi, si *X est présent* est vrai, alors *X est absent* est faux et vice versa.

C'est également le cas pour l'opposition entre *être présent* et *manquer*. En effet, si *X est présent* est vrai, alors *X manque* est faux et vice versa.

Considérons maintenant le carré aristotélicien, qui nous offre les éléments suivants :

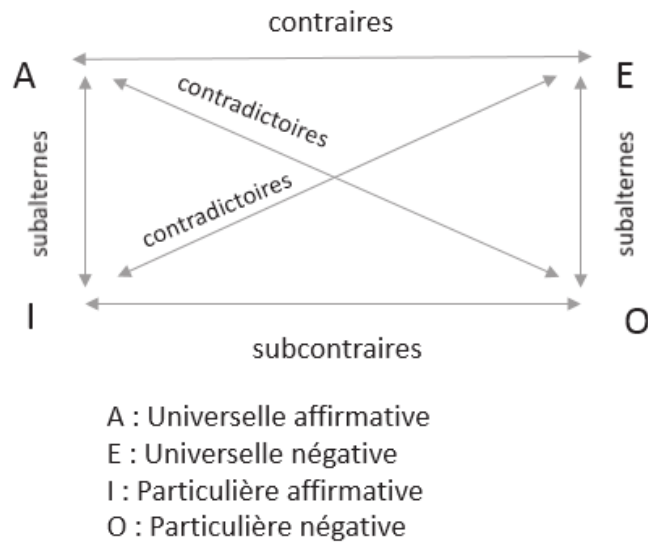


Fig. 1. Carré logique. Aristote, *De l'interprétation*.

Combiné avec les prédicats qui nous occupent, le résultat obtenu est le suivant :

Tous les X sont présents (A) et *Aucun X n'est présent* (E) peuvent être faux en même temps, mais ils ne peuvent pas être vrais en même temps.

Quelques X sont présents (I) et *Quelques X ne sont pas présents* (ou *sont absents* ou *manquent*) (O) peuvent être vrais en même temps mais ne peuvent pas être faux en même temps.

Tous les X sont présents (A) et *Quelques X ne sont pas présents* (ou *sont absents* ou *manquent*) (O) ne peuvent être ni vrais en même temps ni faux en même temps.

Cette organisation, basée sur quatre éléments de niveau équivalent, semble parfaitement claire et justifiée en logique. En revanche, lorsque l'on quitte le cadre de la logique pour considérer le langage naturel, le fonctionnement s'avère bien plus problématique, et ce

pour au moins deux raisons : a) la nature de la négation mise en jeu dans l'énoncé ; b) les lois pragmatiques de la conversation.

Pour ce qui est de la nature de la négation en jeu, de très nombreux auteurs se sont penchés depuis longtemps sur la question². Au risque de trop simplifier une question extrêmement complexe, nous nous bornerons ici à l'un des points fondamentaux : doit-on considérer un énoncé négatif comme une assertion négative (le locuteur affirme l'absence de quelque chose) ou bien comme l'opposition entre deux éléments (points de vue ? énonciateurs ?, la terminologie diffère selon les auteurs), l'un étant responsable de l'affirmation et l'autre de la négation ? Et lorsque l'on se place dans le deuxième cas de figure, combien de types de négation sont à la disposition du locuteur ?

Afin d'illustrer les différentes valeurs évoquées, nous considérerons le syntagme *les absents* dans différents contextes.

Commençons par l'énoncé phraséologique *Les absents ont toujours tort*. On note tout de suite que le locuteur qui se sert de cet énoncé dans un échange conversationnel ne s'oppose pas à quelqu'un d'autre qui aurait affirmé ou suggéré la présence des personnes en question. Son objectif est d'indiquer que, dans cette situation précise, les personnes présentant le trait « être absent » (supposons qu'il s'agit de Pierre, Marie et Paul) présentent en même temps et inévitablement le trait « avoir tort ». Du fait de l'utilisation de l'énoncé phraséologique pour qualifier le cas en question, le locuteur signale que la règle générale évoquée par « Les absents ont toujours tort » s'est une nouvelle fois vérifiée³.

En revanche, dans un énoncé du type de *Tous les étudiants de deuxième année étaient convoqués ce matin. Les absents devront*

² Pour l'essentiel de cette question, nous renvoyons notamment à Horn (1989), Muller (1990), *Langue française* n° 62 (1984) : « La négation » et n° 94 (1992) : « Les négations ».

³ Pour le détail de l'analyse des énoncés proverbiaux en termes d'énoncés doxaux et paradoxaux, cf. notamment Palma (2007).

présenter un justificatif, le syntagme « les absents » renvoie, par anaphore, aux étudiants de deuxième année qui avaient été convoqués ce matin, mais qui étaient absents. Une deuxième différence par rapport à l'énoncé précédent est à signaler, à savoir l'opposition entre les attentes du locuteur et la situation qu'il constate : les étudiants en question ayant été convoqués, il était légitime de s'attendre à ce qu'ils soient présents. Or, ce n'était pas le cas.

Considérons encore un troisième cas de figure, celui d'un dialogue où l'adjectif *absents* intervient dans un contexte de négation métalinguistique :

A : Pierre, Marie et Paul étaient absents en cours de littérature de première année ce matin.

B : Ils n'étaient pas absents, le professeur les avait exclus.

Dans cet énoncé, B ne conteste pas le fait que Pierre, Marie et Paul fassent partie de l'ensemble « les étudiants de première année » et plus précisément du sous-ensemble « les étudiants qui n'étaient pas présents en cours de littérature ce matin », ce qu'il fait c'est préciser qu'il ne s'agissait pas d'une simple absence, mais de la conséquence d'une mesure disciplinaire : ces étudiants n'étaient pas là car ils avaient été exclus par l'enseignant. Ainsi, B ne s'oppose pas au contenu de l'énoncé de A, mais à la formulation que celui-ci a choisie (« absents ») pour caractériser les étudiants en question.

En ce qui concerne le rapport entre la négation et les lois pragmatiques de la conversation, nous indiquerons – encore une fois au risque de simplifier à l'excès une question extrêmement complexe – que de nombreux auteurs se sont posé la question de la nécessité / utilité du côté O du carré aristotélicien⁴. En effet, il semble légitime de se demander quel est l'intérêt réel de postuler « Quelques S ne sont pas P » au même niveau que « Quelques S sont P », puisque dans l'utilisation courante de la langue (*i.e.* sans recherche d'effet particulier,

⁴ Je renvoie notamment à Horn (1989, chapitre 4), qui présente avec une grande finesse l'historique de ce débat.

par exemple d'ironie), les sujets parlants utiliseraient I – « Quelques S sont P » – uniquement dans les cas où l'affirmation exhaustive « Tous les S sont P » s'avère trop forte. En termes gricéens (Grice, 1975), on dirait que les sujets parlants respectent la maxime de quantité, selon laquelle en participant à un échange conversationnel, la contribution de chaque locuteur doit être aussi informative qu'il est requis. Ainsi, en fonction de ce que le locuteur connaît d'une situation, il choisira la formulation I (« Quelques S sont P ») uniquement dans le cas où la formulation de type A (« Tous les S sont P ») n'est pas adaptée. Choisir « Quelques S sont P » reviendrait donc à impliciter que l'affirmation n'est pas valable pour tous les S. Dans cette optique, donner au côté O du carré le même statut qu'au côté I ne serait pas justifié⁵.

Les contextes d'apparition d'*absence* et de *manque*

Considérons maintenant les contextes possibles pour *être absent* et *manquer*. Dans certains cas, ils peuvent être utilisés indifféremment. Nous analyserons ensuite dans quelle mesure la variation apporte des nuances sémantiques.

1) *Lors de la dernière réunion, il manquait quelques conseillers. // Lors de la dernière réunion, quelques conseillers étaient absents.*

2) *Les élèves qui manquaient ce jour-là ont dû fournir un justificatif. // Les élèves qui étaient absents ce jour-là ont dû fournir un justificatif.*

3) *Le manque de cohérence dans son discours était flagrant. // L'absence de cohérence dans son discours était flagrante.*

En revanche, *être absent* s'avère impossible dans les énoncés suivants :

⁵ D'autres auteurs, au contraire, continuent de défendre l'idée que I et O sont complémentaires et doivent être considérés au même niveau, ce qui prouve l'actualité du débat.

4a) *Il manque quelques joueurs pour constituer l'équipe. // *Quelques joueurs sont absents pour constituer l'équipe.*⁶

4b) *Il manque quelques joueurs pour compléter l'équipe. // *Quelques joueurs sont absents pour compléter l'équipe.*

Il est intéressant de noter le parallèle que l'on peut établir entre 4b) et 5), faisant intervenir respectivement des personnes et des objets.

5) *Il manque quelques pièces pour compléter / finir le puzzle. // *Quelques pièces sont absentes pour compléter/ finir le puzzle.*

Les deux variantes de l'énoncé 4) avec *absents*, bien qu'interprétables, restent confuses. Pour exprimer de manière plus nette un tel contenu, mieux vaudrait scinder l'énoncé et dire, par exemple :

6a) *Quelques joueurs sont absents. Il faudra compléter l'équipe.*

dont le sens est proche de :

6b) *Il manque quelques joueurs. Il faudra compléter l'équipe.*

L'étude de cette série d'exemples montre qu'*absence / absent* d'un côté, et *manque / manquant* de l'autre, construisent des représentations sémantiques différentes : dans le premier cas, le prédicat tend à construire une classe – celle des personnes ou des objets absents – qui présuppose l'existence d'une classe complémentaire : celle des personnes ou des objets présents⁷. Un élément va donc se trouver dans l'une ou l'autre des sous-classes⁸. Et une fois la sous-classe des absents

⁶ Comme me le fait remarquer fort justement Emilia Hilgert, pour que la comparaison avec les exemples 5), 6a) et 6b) soit valable, il faut que 4a) et 4b) correspondent à une situation où l'entraîneur constate avant le match qu'une partie des joueurs de son équipe, bien qu'attendus ce jour-là, ne sont finalement pas présents. Sans existence réelle de ces joueurs, on introduirait une différence considérable de sens et de référence entre 4a) et 4b) et les exemples qui suivent.

⁷ Sur ce point, cf. notamment Cruse (1986) et Forest (1993). A noter également la ressemblance entre *absent* par rapport à *présent* et *s'abstenir* par rapport à *réaliser l'action attendue*, notamment dans le cas d'un vote. Je remercie François Nemo pour cette remarque.

⁸ L'effet de bipartition complémentaire est probablement favorisé par le fait que l'adjectif *absent* dispose d'un antonyme lexical, *présent*.

posée, le locuteur pourra attribuer aux membres de celle-ci d'autres prédications (par exemple, en 2, l'obligation de fournir un justificatif).

En revanche, *manque* / *manquant* renvoie plutôt à un lien partie / tout : chaque élément est présenté comme constitutif d'un ensemble organisé, à savoir les membres du conseil, les élèves de la classe, les joueurs de l'équipe. Ainsi, la présence de ces éléments est la situation naturelle – au sens de non marquée – et leur absence constitue une anomalie pouvant aller dans certains cas jusqu'à mettre en péril l'existence de l'unité qu'ils contribuent à former (comme dans 4a, 4b et 5).

Une autre différence à signaler concerne l'expression de la gradualité. Lorsqu'un locuteur fait intervenir la gradualité sur le prédicat *absent*, celle-ci renvoie généralement à la plus ou moins grande fréquence avec laquelle la personne en question intègre la classe des personnes absentes, plutôt qu'à un degré d'intensité au sein de la notion⁹:

7) *Pierre n'est toujours / souvent / rarement / jamais absent aux réunions.*

On retrouve exactement le même fonctionnement pour *présent* :

8) *Pierre n'est toujours / souvent / rarement / jamais présent aux réunions.*

Signalons tout de même que, dans certains cas, *absent* ne peut pas faire l'objet d'une indication de degré, comme dans l'exemple proposé dans la définition citée dans la première section, repris ici comme 9a).

9a) *L'absence de témoin rend l'enquête difficile.*

Ici, le témoin apparaît comme un élément constitutif du processus d'enquête et c'est bien pour cette raison que son absence pose problème, l'enquête ne pouvant pas avoir lieu dans de bonnes conditions. Il est important de noter la différence entre 9a) et :

9b) *L'absence du témoin rend l'enquête difficile.*

Dans le cas a) il n'existe pas de témoin, dans le cas b) il en existe un, mais il est absent (ou il en existe plusieurs et l'un parmi eux est absent).

⁹ L'indication d'intensité est possible uniquement dans le cas où *être absent* est utilisé dans le sens d'être distrait : *il était un peu / relativement / totalement absent.*

Par ailleurs, on pourrait imaginer que b) signifie que le témoin présent a eu une absence (au sens 4 indiqué dans la définition).

Ainsi, *absence* fait jouer ici un lien partie-tout (dans le processus général d'une enquête, une place est réservée aux témoins) et ne renvoie pas, comme c'est le cas d'habitude, à la notion complémentaire de présence¹⁰. Le contraire de *l'absence de témoin* serait *l'existence de témoin* – soulignant la valeur d'élément constitutif du procès – plutôt que *la présence de témoins*.

Pour ce qui est de la combinaison de *manque / manquant* avec une indication de degré, c'est la notion même de manque qui en fait l'objet :

10) *Un / Son manque total de connaissances / de respect / d'éducation / d'attention / de politesse / de tact / a été souligné.*

11) *Un / Son manque partiel de connaissances / de respect / d'éducation / d'attention / de politesse / de tact / a été souligné.*

Notons enfin que les noms rentrant dans la structure « manque de N » renvoient le plus souvent à des éléments positifs (*manque de chance / de précision / de temps / d'amour...*). Il semble donc naturel d'en regretter l'absence. Bien qu'interprétables, les combinaisons du type de *manque de problèmes / de difficultés / d'inconvénients* sont beaucoup moins naturels.

Les présents, les absents et ceux qui manquent, en français et en espagnol

Dans ce dernier volet, nous analyserons le fonctionnement des termes *absent, présent, manque* ainsi que leurs équivalents en espagnol – *ausente, presente, falta* –, afin de délimiter les points communs

¹⁰ La valeur d'*absence de N* dans ce type de cas se rapproche donc de la valeur habituelle de *manque de N*.

et les différences entre les deux langues en ce qui concerne le phénomène étudié¹¹.

Dans un certain nombre de cas, *absent / présent* ou *los ausentes / los presentes* s'opposent nettement et de façon binaire. Le texte permet d'identifier clairement l'extension de la catégorie *absent* : les joueurs de l'équipe de France de football qui ne participeront pas à l'Euro 2016 (12), les personnes nées au village mais qui n'y habitent plus (13), les amis qui ne sont pas présents à la réunion en question (14).

12) *Equipe de France : Le onze des **absents** pour l'Euro 2016*

*Après le forfait de Lassana Diarra pour l'Euro, ce sont désormais plus d'une dizaine de joueurs habitués de l'équipe de France qui ne participeront pas à la compétition. Assez pour composer une équipe type des **absents**. [L'Equipe, publié le mercredi 1^{er} juin 2016 à 12:52]*

13) *Un índice expresivo de esta positiva corriente [de recuperación de la memoria de los pueblos de zonas aisladas] es la edición, en numerosas localidades, de revistas o boletines locales, con frecuencia pilotados por **los ausentes** que, desde Zaragoza u otras ciudades, siguen manteniendo la vinculación con sus pueblos de origen (otro fenómeno digno de consideración: la fuerza del regreso físico o mental de **los "ausentes"**). [Beltrán Martínez, Antonio, *Historia. Pueblos de Aragón II*, Institución Fernando el Católico (Zaragoza), 2000, pp. 442-443.]* Dans de nombreux villages isolés, il existe des publications (revues, bulletins) permettant de préserver la mémoire locale. Celles-ci sont souvent pilotées, depuis Saragosse ou d'autres villes, par « **les absents** » qui, ayant quitté leur village d'origine, continuent de garder un lien avec lui. Un autre phénomène à prendre en considération est la force du retour physique ou mental **des absents**.

14) *Vivir la amistad como invitación permanente a aceptar y ser aceptados. Y reclamar internamente una posible perfección de la amistad al abrigo de todo atentado. Vivir la compañía de los amigos sin permitir ninguna ocasión de vergüenza al día siguiente, ni que se hable mal de **los ausentes**.*

¹¹ Nous avons choisi de proposer une traduction-résumé en français de l'exemple, plutôt qu'une traduction stricte, de manière à faire ressortir les éléments linguistiques qui nous occupent.

Defender a la amistad contra celos, envidias, temores. [Fuentes, Carlos, En esto creo, Seix Barral (Barcelona), 2002]. Vivre l'amitié comme une invitation permanente à accepter et à être accepté. Et réclamer en son for intérieur la possibilité de perfection de l'amitié à l'abri de tout attentat. Vivre la compagnie de ses amis sans que jamais il n'y ait d'occasion d'avoir honte le lendemain, sans permettre que l'on critique **les absents**. Défendre l'amitié face à la jalousie, les craintes.

Dans le cas de « los que faltan » (exemple 15), on peut également déterminer l'extension de la notion : le locuteur fait référence aux personnes ayant collaboré avec lui pendant la rédaction de son ouvrage, mais ne figurant pas dans la préface :

15) *Habría sido imposible realizar este libro sin la colaboración de muchas personas a las que quisiera agradecer. Cuando me senté a pensar quiénes estarían en esta página [la de agradecimientos] de mi libro me di cuenta de que sería imposible incluir a todos: por lo tanto, espero que no se enojen los que faltan. [Federico, Gabriel Fabián, El embarazo musical. Estimulación, comunicación y vínculo prenatal a través de la música, Kier (Buenos Aires), 2001].* Il aurait été impossible de réaliser cet ouvrage sans l'aide de nombreuses personnes, que je voudrais remercier. Lorsque je me suis mis à réfléchir sur celles et ceux qui seraient sur cette page, je me suis rendu compte qu'il serait impossible de tous les faire figurer : alors j'espère que **ceux qui manquent** ne m'en tiendront pas rigueur.

Par ailleurs, on note que du fait de l'utilisation de *los que faltan*, l'auteur indique que les noms qui ne figurent pas dans la préface auraient dû s'y trouver, puisque ces personnes l'ont aidé autant que celles effectivement présentes dans la préface lors de la rédaction de son ouvrage. Il aurait pu choisir *los ausentes*, mais cette formulation n'aurait pas fait intervenir la nuance de devoir.

Il est intéressant de souligner que ces différents traits sont également présents dans les cas où *les absents* ou *ceux qui manquent* renvoient aux morts¹². Dans les exemples qui suivent, il est possible d'identifier

¹² Il est à noter que *les absents* est souvent utilisé comme euphémisme pour *les morts*. En revanche, on n'utilise jamais *l'absence* à la place de *la mort*.

les personnes auxquelles on fait référence : les proches de ceux qui participent à la fête du réveillon (16), les victimes de l'attentat du 11 mars 2004 à la gare d'Atocha, à Madrid (17). Et encore une fois, *los que faltan* [ceux qui manquent] ajoute l'idée que les personnes en question auraient dû être là, contrairement à la formulation *los ausentes* [les absents], renvoyant plutôt à un constat de non présence des personnes en question.

16) *Finalizado el jolgorio de las doce campanadas por el traspaso del año, el atragantarse con las uvas, las risas, besuqueos y fuertes abrazos entre todos, y los brindis típicos de buenos deseos, cuando todo el mundo comenzó a calmarse y desapareció la alegre crispación, reclamé en voz alta unos minutos de silencio. Pedí un recuerdo por todos los ausentes de las diversas familias que festejábamos la entrada de año... Por mi padre, por Cristina, mi hija, que sólo hacía año y medio que nos había dejado...* [Llongueras, Lluís, *Llongueras tal cual. Anécdotas y recuerdos de una vida, Planeta, S.A. (Barcelona), 2001*]. Une fois passé le moment d'excitation autour de minuit [le soir du réveillon], lorsque tout le monde commençait à se calmer, j'ai réclamé à haute voix quelques instants de silence. J'ai demandé à ce que nous ayons une pensée pour **tous les absents** de nos familles respectives.

17) "¿Qué hizo que unos viviéramos y otros murieran?". Manuel Antonio no encuentra la respuesta. "Si fuera el azar sería muy triste", esboza. Siente que ha tenido suerte "por haber salido vivo después de haber estado muy cerca [de la muerte]". Llegó al hospital Clínico en estado crítico, con los pulmones reventados por la onda expansiva. Tras permanecer allí dos semanas (una de ellas en la Unidad de Cuidados Intensivos) disfruta de estar de nuevo en casa con su mujer y su hija de cinco años. Contento de vivir, aunque tenga un tímpano roto y los pulmones doloridos, pero también con la "punzada" de **los que faltan**. [MATANZA EN MADRID - Las víctimas, *El País*, 01/04/2004] Manuel Antonio, le locuteur, ne trouve pas réponse à la question « Qu'est-ce qui a fait que certains parmi nous soyons vivants et que d'autres soient morts ? » Il sait qu'il a eu de la chance en ayant survécu à l'attentat, car il est passé tout près de la mort. Après deux semaines à l'hôpital, dont une en soins intensifs, il est rentré chez lui et peut profiter à nouveau de sa famille. Bien qu'il ait un tympan perforé

et des douleurs aux poumons, il est heureux de vivre, malgré le pincement au cœur pour **ceux qui manquent**.

Signalons enfin que, dans d'autres cas, l'opposition binaire laisse la place à une opposition plus riche entre les termes :

a) *Etre présent* ne s'oppose pas à *être absent* mais à *être arrivé* et à *être parti* :

18) *Il ne lui restait plus personne pour tuer Bernier. Non seulement cette fois on ignorait comment il était parti, comment il était arrivé, mais encore comment il avait été présent.* [LEROUX Gaston, *Le Parfum de la dame en noir*, 1908, p. 141]

b) *Etre présent* – plutôt au sens d'être disponible – s'oppose à la trilogie *être absent*, *être mort* et *être blessé* :

19) « *Trouvez-moi, brutes que vous êtes, un supplice de quatre-vingt mille francs !* » le jeune *chiboudgi* dit à son maître : « *il me vient une idée. Tu as un officier mort, un autre absent, et un troisième blessé. Mets leurs places au concours.* » [ABOUT Edmond, *Le Roi des montagnes*, 1857, p. 244].

c) *Etre présent* comprend deux sous-catégories : *être présent l'été* et *être présent toute l'année* (donc habiter à l'endroit en question : Alhucemas) :

20) *El paseo a pie por las calles de Alhucemas resulta muy agradable. El ambiente es casi festivo, y de hecho nos tropezamos con un par de comitivas nupciales, bastante ruidosas y desenfrenadas. Esta es época de casamientos, porque es en el verano cuando se reúne toda la familia, incluidos los que faltan durante el resto del año.* [Silva, Lorenzo, *Del Rif al Yebala. Viaje al sueño y la pesadilla de Marruecos*, Destino (Barcelona), 2001]. La balade à pied dans les rues d'Alhucemas s'avère fort agréable. L'ambiance est festive et nous avons croisé une paire de cortège nuptiaux plutôt bruyants et un peu sauvages. C'est la période des mariages à cette époque-là, car c'est l'été que toute la famille se retrouve, y compris **ceux qui manquent** le reste de l'année.

Encore une fois, le choix dans le dernier exemple n'est pas anodin : en utilisant *los que faltan*, le locuteur suggère que ces personnes devraient être là toute l'année, et non pas juste pendant l'été, car elles font partie de la famille. Une façon plus neutre aurait été *los que no están ahí durante el resto del año*.

Conclusion

À travers ce parcours logico-linguistique, nous avons pu identifier les différentes utilisations des termes renvoyant à la notion d'absence et de manque.

Ces termes permettent de faire intervenir, selon les cas, les différents types de négation (descriptive, polémique, métalinguistique). Par ailleurs, s'ils font souvent jouer une opposition binaire entre la présence et l'absence, cette opposition peut se voir enrichie, en fonction du contexte.

Les possibilités de substitution révèlent enfin quelques nuances sémantiques intéressantes : lorsque l'absence est vue comme la simple contrepartie de la présence, c'est le lexique lié à la notion d'absence qui sera privilégié, alors que dans les cas où le locuteur veut mettre en valeur le rôle constitutif de l'élément dans un ensemble, le fait que cet élément aurait dû être là, c'est le lexique associé à la notion de manque qui sera choisi.

L'étude des exemples en français et en espagnol nous a permis de déceler un fonctionnement très similaire dans les deux langues.

Références bibliographiques

- Anscombe, J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76.
- Attal, P. (dir), 1994, *La négation*, *LINX*, Numéro spécial (Actes du colloque « La négation », Paris X - Nanterre, novembre 1992).
- Attal, P. et C. Muller (dir.), 1984, *La négation*, *Langue Française*, n° 62.
- Callebaut, B. (dir.), 1992, *Les négations*, *Langue Française*, n° 94.
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris : Ophrys.
- Cruse, D., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Flaux, N., Van de Velde, D., 2000, *Les noms en français*, Paris : Ophrys.

Silvia Palma

- Forest, R., 1993, *Négations. Essai de syntaxe et de typologie linguistique*, Paris : Klincksieck.
- Grice, H. P., 1975, « Logic and conversation », *Syntax and Semantics*, Vol. 3: Speech Acts, New York: Academic Press, 41-58.
- Horn, L., 1989, *A Natural History of Negation*, Chicago University Press.
- Kleiber, G., 1998, *Problèmes de sémantique*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Larrivée, P., 2001, *L'interprétation des séquences négatives*, Bruxelles : Duculot.
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.
- Muller, C., 1991, *La négation en français : syntaxe, sémantique, et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Droz : Genève.
- Palma, S. (dir.) 2006, *Polarité, négation et scalarité*, *Langages*, n° 162.
- Palma, S., 2007, *Les éléments figés de la langue. Etude comparative français-espagnol*, Paris : L'Harmattan.
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Du nom des matières aux noms d'abstraction*, Peeters : Louvain-Paris.

Corpus consultés

- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CREA) [en línea]. *Corpus de referencia del español actual*. <<http://www.rae.es>> [10/5/2017]
- FRANTEXT : <http://www.frantext.fr> [3/5/2017]